

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**N°2024/131 à 2024/153**

**DU CONSEIL COMMUNAL**

**DU 12 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du cinq décembre deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

**PRESENTS :**

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET – Monique LEROY, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING - Mme Martine PONCHANT - Mme Valéria GRASELLI – M. Philippe LEMIERE– Mme Nouria BELAYACHI – Mme Mylène GLORIAN - Mme Anne LEDUC - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI - Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN – M. Saïd BECHROURI - M. Joffrey LEROY –Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas GROSSE, Conseillers Communaux.

**EXCUSES :**

M. Roger VICOT - Mme Isabelle CAMBIER – M. Romain FYVEY – M. Philippe DUEZ - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE

Madame Isabelle CAMBIER a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE

Monsieur Romain FYVEY a donné pouvoir à Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC

Monsieur Philippe DUEZ a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GROSSE

## CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 12 décembre 2024

### DELIBERATION

**2024/ 149 - DIFFUSION ET AFFICHAGE DES DOCUMENTS DE COMMUNICATION POUR LA VILLE DE LILLE ET SES COMMUNES ASSOCIEES - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES.**

Les marchés conclus pour la diffusion des documents de communication et culturels et la distribution des journaux municipaux arrivent à échéance.

Il convient donc de renouveler les différents marchés pour l'ensemble des modes de diffusion des supports de communication. Il s'agit de marchés à bons de commande qui seront passés pour une durée d'un an ferme à compter de la notification, renouvelable par période de 12 mois, 3 fois maximum, pour une durée totale maximale de 4 ans.

La prestation est structurée en 6 lots distincts comme suit :

**Lot n° 1 / Dépôt de documents sur sites et d'affiches sur supports dédiés**

Cette prestation a pour but la diffusion des documents de communication de types flyers, affiches et brochures des différents événements et programmations de la Ville. Ce lot sera multi attributaire et 3 opérateurs seront retenus sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres régulières. La multi attribution permet d'assurer une diffusion couvrant de manière pertinente le territoire selon le public visé, chaque attributaire ayant son propre réseau de diffusion.

Montant minimum sur la durée totale du marché : Sans

Montant maximum sur la durée totale du marché : 160.000 € HT

**Lot n° 2 / Affichage sous cadres sécurisés**

Cette prestation a pour but l'affichage des affiches de communication au format 40 x 60 cm dans des cadres sécurisés. Ces cadres sont positionnés en extérieur, visibles depuis la rue et sont dits « sécurisés » car ils permettent de protéger les affiches des conditions météorologiques (vent, pluie, UV, ...) et des dégradations (tags, arrachages, ...). Ce lot sera multi attributaire et 3 opérateurs seront retenus sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres régulières. Chaque attributaire dispose de son propre réseau de cadres déjà installés. La multi attribution permet d'assurer une diffusion couvrant de manière optimale le territoire et dans tous les quartiers de Lille, Hellemmes et Lomme afin de toucher un maximum d'habitants.

Montant minimum sur la durée totale du marché : Sans

Montant maximum sur la durée totale du marché : 320.000 € HT

### Lot n° 3 / Dépôt de documents dans des présentoirs sous contrat

Cette prestation a pour but la diffusion des documents de communication sur des présentoirs installés dans divers lieux (commerces, lieux culturels, bars, restaurants, ...) et appartenant au titulaire du marché. Ce lot sera mono attributaire.

Montant minimum sur la durée totale du marché : Sans

Montant maximum sur la durée totale du marché : 40.000 € HT

### Lot n° 4 / Diffusion main à main / street-marketing

Cette prestation a pour but la distribution de la main à la main des documents de communication sur divers événements ou lieux de passage (vernissage d'exposition, entrée des lieux de concerts et spectacle, sorties de métro, marchés, rues passantes, ...). En plus de cette prestation, il pourra être demandé aux attributaires de réalisation des actions de « street-marketing » : il s'agit d'opérations de promotion prenant la forme d'une animation ou d'une opération événementielle. Ce lot sera multi attributaire et 2 opérateurs seront retenus sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres régulières.

Montant minimum sur la durée totale du marché : Sans

Montant maximum sur la durée totale du marché : 200.000 € HT

### Lot n° 5 / Distribution toutes boites en solo

Cette prestation a pour but la distribution en boîtes aux lettres de documents sur le territoire des communes de Lille, d'Hellemmes et de Lomme (hors journaux municipaux et ses suppléments). La distribution est dite « en solo » car elle est effectuée dans le cadre d'une tournée spécifique du distributeur, ce dernier ne distribuant que notre document. La distribution ne concerne qu'un secteur précis, ne dépassant pas quelques rues car les documents sont majoritairement des documents de type « information riverains » (restriction de circulation ou de stationnement, information travaux, ...) et ne concerne pas tous les habitants de Lille, Hellemmes et Lomme. Ce lot sera multi attributaire et 2 opérateurs seront retenus sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres régulières.

Montant minimum sur la durée totale du marché : Sans

Montant maximum sur la durée totale du marché : 240.000 € HT

### Lot n° 6 / Distribution toutes boites en couplé

Cette prestation a pour but la distribution des magazines municipaux, des journaux de quartier et ponctuellement des documents d'information municipale nécessitant une distribution sur l'ensemble du territoire d'une ville que ce soit Lille, Hellemmes ou Lomme ou d'un quartier entier voire sur les 3 communes associées. Ces distributions sont assurées dans le cadre d'une tournée programmée par le diffuseur et les documents sont distribués en même temps que les imprimés publicitaires. Les documents distribués étant des communications institutionnelles, ceux-ci sont automatiquement positionnés sur le dessus de la « poignée » mise en boîte aux lettres afin d'assurer une visibilité prioritaire. Pour des raisons économiques et techniques, ces documents ne peuvent être distribués en solo sur l'ensemble du territoire, le coût étant en moyenne 10 fois plus élevé qu'une distribution en couplé et le temps de distribution beaucoup trop important. Ce lot sera mono attributaire.

Montant minimum sur la durée totale du marché : Sans  
Montant maximum sur la durée totale du marché : 800.000 € HT

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** M. le Maire à signer les marchés correspondants, suite à la décision de la Commission d'Appel d'Offres ;
- ◆ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants au chapitre 011, fonction 022, article 6238 – Opération n° 649 « Actions de communication thématiques ou événementielles » et Opération n° 666 « Conception, impression et diffusion du journal municipal ».

ADOPTE A L'UNANIMITE,  
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme



Publié le

26/12/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).